

MODIFICATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES  
D'INONDATION DU BASSIN DE L'ORBIEU

COMMUNE DE VILLEDAIGNE

Cartographie du zonage réglementaire

APPROUVÉ LE: 24/11/2020  
Arrêté préfectoral n°: DDTM-SPRISR-2019-108

La carte du zonage réglementaire modifiée matérialise et rend opposable la zone Ri0. Les zones pré-existantes du PPRI sont reportées à titre indicatif. En effet l'utilisation du cadastre numérisé, plus récent que le fond de plan du PPRI initial, peut occasionner des décalages dans la représentation des différentes zones du zonage réglementaire. Pour toutes les zones hors Ri0, la carte opposable reste celle du PPRI approuvé le 01/12/2004 et révisé le 14 avril 2010.

DDTM de l'AUDE  
Service Prévention des Risques  
et Sécurité Routière

Ech : 1/3000

Jun 2019

Légende

- Cours d'eau
- Niveau de la crue de référence en mètres NGF

Légende du zonage réglementaire

Légende du zonage réglementaire

- Ri0- Secteurs concernés par les procédures d'acquisitions
- Ri1
- Ri2
- Ri3
- Ri4

